

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 2

Rubrik: 21 assemblée générale de la Section de Lyon et du Centre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

21^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Section de Lyon et du Centre

Compte rendu

La 21^e Assemblée Générale de la Section de Lyon et du Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France a eu lieu le 19 février 1941.

M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France et Président d'Honneur de la Chambre de Commerce, avait bien voulu assister à cette réunion. On remarquait également la présence de M. Emile Bitterli, Président de la Chambre de Commerce, de M. Georges Meyer, Consul de Suisse à Lyon et Président d'Honneur de la Section, et de M. Gérard de Pury, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce.

M. Edouard Barbezat ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux assistants et en remerciant M. le Ministre Stucki d'honorer l'Assemblée de sa présence. Puis M. Béguelin, Secrétaire de la Section, donna lecture du rapport du Comité sur l'activité de la Section en 1940. Ce rapport contient, entre autres, des indications intéressantes quant au développement de la Section, dont l'effectif s'est

élevé, pendant l'année écoulée, de 189 à 278 Adhérents. Il a été publié dans le N° 1 de juin 1941 de la « Revue Economique Franco-Suisse ».

L'Assemblée reçut ensuite communication du bilan pour l'année 1940 et du projet de budget pour 1941. Après avoir adopté ce dernier, elle élut à l'unanimité Membres du Comité de la Section MM. Hailer, Hersberger et Hunziger en remplacement de MM. Borel, Bouvier et Gauchat dont le mandat était arrivé à expiration.

M. le Ministre Stucki voulut bien prendre alors la parole pour faire un exposé de la situation actuelle des relations économiques franco-suisse.

L'Assemblée Générale fut suivie d'un banquet organisé par l'Union Helvétique de Lyon en l'honneur de M. le Ministre Stucki. Ce dernier reprit la parole pour souligner, sur un plan plus général, l'excellente situation des rapports actuels entre la France et la Suisse.

20^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Section de Marseille et du Sud-Est

Compte rendu

La 20^e Assemblée Générale de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France s'est réunie le 17 février 1941.

Elle fut précédée d'un déjeuner auquel prirent part plusieurs personnalités marseillaises, notamment M. Emile Régis, Premier Vice-Président de la Chambre de Commerce de Marseille, M. Charles Lavire, Président du Tribunal de Commerce de Marseille, et M. Edouard Barbaro, Président de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille. On notait également la présence de M. Emile Bitterli, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, de M. Gérard de Pury, Secrétaire Général, et de MM. Jacques Bom-meli-Morf et C. Ragaz, Correspondants à Cannes et à Mazamet.

En ouvrant la séance, M. Louis Bovet, Président de la Section, rappela que cette Assemblée coïncidait avec le 20^e anniversaire de la Section. Puis il donna lecture du rapport du Comité sur l'activité de la Section en 1940. Le rapport retrace notamment le très bel essor pris par la Section au cours de cette année-là : son effectif a augmenté, en effet, de 50 Membres, passant de 227 à 276. M. Bøesiger exposa ensuite l'état des recettes et des dépenses de la Section pendant la même année.

Après avoir approuvé ces deux rapports, dont le texte a été publié dans le N° 1 de juin 1941 de la « Revue Economique Franco-Suisse », l'Assemblée réélut pour une durée de trois ans MM. Jean-Conrad Akeret, Francis Barraz, Emile Biedermann et Henri Brack, dont le mandat de Membre du Comité était arrivé à expiration.